



Termes de Référence

Appel à consultation LRPS-2023-9183965

Pour le recrutement d'un Bureau d'Études pour la formation des acteurs associatifs en matière de parentalité positive avec production du contenu digital pour l'alimentation de la plateforme dédiée à l'éducation parentale

Mission	Formation en matière de parentalité positive avec production du contenu digital
Type de contrat	Contrat institutionnel
Durée	100 jours ouvrables étalés sur 6 mois
Date de début	Septembre 2023
Date limite Propositions	27 juillet 2023
Processus de sélection	Appel à consultation



1. SOMMAIRE

1. Contexte et justification	2
2. Objectifs, cibles et tâches du prestataire :.....	5
3. Méthodologie de la prestation.....	6
4. Profils recherchés :.....	7
5. Supervision de la consultation :	9
6. Durée, livrables et paiements	9
7. Dossier de soumission.....	10
8. Méthodologie d'évaluation des offres	11
9. Soumission	12



2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La société marocaine a subi des transformations intenses que ce soit au niveau économique, social, démographique, numérique ou environnemental. Dans ce contexte, la famille est confrontée à plusieurs défis qui influencent les relations entre ses membres et affaiblit sa résilience face aux crises.

Parce que la famille peut lourdement influencer le destin des femmes, des enfants et de tous ses membres, il incombe au pouvoir public de protéger leur droit et d'œuvrer à ce que cette première institution où se transmettent et se reproduisent les valeurs, soit un espace d'égalité, d'épanouissement et un lieu de protection où les membres viennent se ressourcer pour échapper aux conflits et aux intempéries de l'existence. Selon la convention internationale des droits de l'enfant, le droit à la famille est donc indispensable pour que les autres droits soient respectés. Les parents ont une place essentielle par rapport aux droits des enfants et l'État a le devoir de les soutenir dans ce rôle. L'article 8 de la convention engage l'Etat à respecter le droit de l'enfant de préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales.

Les leçons tirées de la pandémie COVID-19 ont révélé l'importance et l'urgence d'investir dans les programmes ciblant les familles pour renforcer leur résilience face aux différents types de crises : intergénérationnelles, numériques, sociales, économiques et autres.

Selon le référentiel sur la parentalité positive élaboré par le ministère en 2019, « **Le concept de parentalité permet de circonscrire l'ensemble des comportements de type parental qui concerne l'enfant. Il s'agit d'un concept opératoire tant au niveau logique que stratégique qui permet de modéliser selon des représentations isomorphes la famille d'origine et les symptômes familiaux complexes** ». Le terme de parentalité élargit la fonction parentale, qui consiste dans la protection et l'éducation de cet enfant par ses parents géniteurs, pour l'insérer dans une fonction de transmission trans générationnelle au niveau des règles, des valeurs, des modes de communication, des mythes, etc. Cette parentalité se développe dans un environnement – le contexte familial au sens large- qui l'influence en permanence.

La parentalité comprend les interactions, les comportements, les émotions, les connaissances, les croyances, les attitudes et les pratiques associées à la fourniture de soins aux enfants. Les programmes de parentalité positive améliorent la manière dont les parents abordent et remplissent leur rôle de parents, en particulier leurs connaissances, leurs attitudes, leurs compétences, leurs comportements et leurs pratiques en matière de parentalité. Ces programmes



contribuent de manière significative au développement positif de l'enfant et à ses résultats, ainsi qu'à l'amélioration de la communication et des relations intergénérationnelles.

La parentalité positive selon le référentiel du ministère, La parentalité positive, c'est permettre aux parents de répondre adéquatement aux besoins de leurs enfants en s'appuyant sur leurs propres compétences : leurs capacités et leurs habiletés parentales. Dans cette optique, l'éducation parentale qu'on doit leur fournir, part d'une vision positive des parents. Il ne s'agit pas de stigmatiser les difficultés des parents en les rendant responsables de tous les problèmes rencontrés par leurs enfants, mais plutôt de partir de leurs compétences pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants.

A cet égard, le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille considère que l'investissement dans la protection de la famille a un impact conséquent sur la promotion des droits, la cohésion familiale et sociale, et par la suite sur le développement équitable et durable.

En effet, la nouvelle stratégie du ministère GISSR 2022-2026 « **Un pont vers un développement social inclusif, innovant et durable** » envisage d'investir dans la famille pour prévenir les difficultés sociales, améliorer le ciblage et diminuer le coût de l'inclusion que ce soit sur les plans économique, social et environnemental ou sur le plan des valeurs.

Cette nouvelle stratégie 2022-2026 est structurée autour de 3 piliers, déclinés en 4 axes stratégiques et 12 chantiers :

Pilier 1 : Écosystème Social, Innovant et Inclusif.

Pilier 2 : Égalité, Autonomisation et Leadership.

Pilier 3 : Famille, Système de Valeurs et Durabilité.

Pilier transversal : déclinés en 6 axes stratégiques et 18 chantiers d'intervention, Leviers de mise en œuvre, pour assurer la réussite de la stratégie.

Considérant les priorités et les objectifs de cette stratégie, notamment le **Pilier 3 : Famille, Système de valeurs et Durabilité**, le Ministère accorde un intérêt particulier à la promotion de la parentalité positive.

C'est dans ce cadre que le Ministère lance, avec l'appui de l'UNICEF, un appel à consultation pour renforcer dans un premier temps, les capacités des associations œuvrant dans le domaine de la famille et la protection de l'enfance en matière de parentalité positive, et dans un deuxième temps, développer un contenu de formation accessible à toutes les familles marocaines.



Le développement de cette prestation doit s'appuyer sur les outils développés par le ministère, en collaboration avec l'UNICEF, notamment le référentiel de la parentalité positive, l'argumentaire de sur la parentalité positive et le module de formation spécifique destinée aux organisations de la société civile.

Le programme de formation à produire devrait permettre aux ONG et acteurs institutionnels visés de mener par la suite des interventions en mesure de permettre aux parents, aux tuteurs de jouer pleinement leur rôle et d'améliorer les compétences et les comportements et les pratiques parentales.

Dans ce sens, il est important de tenir compte des considérations suivantes dans le développement de cette prestation :

- Renforcer le volet prévention avec des interventions à mettre en place très tôt auprès des familles et des parents pour apporter des réponses aux causes d'éventuels risques pour les enfants et ne pas se limiter à des réponses de prise en charge
- Construire sur les initiatives et plateformes d'appui à la parentalité en place, en capitalisant sur les guides, modules, expériences, etc, et les retours et apprentissages de ces expériences ;
- Adapter les contenus aux différents contextes (rural, urbain, type de famille et autres), en veillant à adopter une approche inclusive basée sur les droits et l'égalité de genre tenant compte des aspects régionaux, de langues, contextes socio-économiques, etc
- Produire des modules pratiques avec une méthodologie claire, concrète et facile à mettre en œuvre par les acteurs associatifs et institutionnels visés auprès de leur public cible (par exemple, quels services de proximité, réponses rapides aux questionnements des parents? les interactions avec les autres acteurs et fournisseurs des services, etc) et tenir compte des contraintes que peuvent rencontrer les acteurs dans la conduite d'interventions sur la parentalité positive, notamment :
 1. La difficulté à mobiliser les hommes pour participer à ces interventions ;
 2. Les contraintes d'aller directement vers les familles, à domicile, et sur le terrain et non pas uniquement en centre d'accueil;
 3. Le manque d'outils concrets au niveau de l'accompagnement des familles ;
- Adopter une approche selon le cycle de vie et les différents besoins de l'enfant



La consultation portera ainsi sur ce qui suit:

- **La formation des acteurs de 100 ONG et acteurs œuvrant dans le domaine (Entraide Nationale, ADS...), après élaboration des modules de formation ;**
- **Production du contenu digital de formation pour l'alimentation de la plateforme digitale en matière de la parentalité positive.**

3. OBJECTIFS, CIBLES ET TACHES DU PRESTATAIRE :

Objectif général : renforcements des capacités des acteurs associatifs et des familles en matière de parentalité positive et guidance familiale.

Objectifs spécifiques :

- 1- Former et outiller les acteurs associatifs, œuvrant dans le domaine de la protection de la famille et des enfants, à une parentalité positive ;
- 2- Former et sensibiliser les familles et les parents à une parentalité positive à travers la production et la diffusion de contenu de formation digitale dans la plateforme dédiée et les réseaux sociaux du Ministère, de l'UNICEF et des partenaires associatifs.

Cibles de la consultation :

La cible directe : les associations et acteurs institutionnels sociaux (Entraide Nationale et ADS) œuvrant dans le domaine de la famille/enfance et notamment ayant un intérêt à développer leur compétence en matière de formation des familles à la parentalité positive ;

La cible indirecte : les familles, les enfants et les acteurs œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance et de la famille (contenu implémenté dans la plateforme et les réseaux sociaux)

Tâches du prestataire :

Le prestataire assurera les tâches suivantes :

- 1- Collecter et analyser les contenus existants en matière de parentalité positive ;
- 2- Développer les modules de formation sur la base des thématiques retenues à l'issue de l'analyse documentaire en matière de parentalité positive, et en prenant en considération



l'approche présentée au niveau du contexte, en l'occurrence, construire sur les initiatives et plateformes en place d'appui à la parentalité, l'adaptation des contenus aux différents contextes (rural, urbain, type de famille et autres), la production de modules pratiques avec une méthodologie claire, concrète et facile à mettre en œuvre, et l'adoption d'une approche selon le cycle de vie et les différents besoins de l'enfant. Un module sera consacré aux filles adolescentes ;

- 3- Assurer l'animation des sessions de formation au profit des associations œuvrant dans le domaine dans trois régions au moins, dont la région de Béni Mellal Khénifra ; le experts proposeront une démarche détaillée sur le planning et l'organisation de ces formations
- 4- Mobiliser les formateurs/trices durant la formation et pour la production du contenu digital relatif à chaque module
- 5- Produire un contenu e-learning (modules de formation au format de type SCORM intégrant des vidéos et des animations à intégrer dans une plateforme LMS de type MOODLE. Des vidéos devront en être tirées également pour une diffusion sur les réseaux sociaux du ministère et de son partenaire l'UNICEF (Facebook, Youtube,...)
- 6- Assurer le sous-titrage des modules et vidéos de formations digitales en langue Amazigh

NB : La logistique relative à l'organisation des ateliers étant à la charge du commanditaire de la consultation

4. METHODOLOGIE DE LA PRESTATION

La note méthodologique proposée par le soumissionnaire doit préciser au moins ce qui suit :

- La liste des thématiques/ modules de formation proposée et l'argumentation du choix des thèmes de formation (modules) à la lumière de l'analyse et les benchmarks disponibles
- La démarche de la formation et la planification de sa mise en œuvre : séquençement des étapes, fiche descriptive de chaque module avec précision des objectifs du module, les axes, les sous-axes, les techniques de formation et d'animation, la durée proposée pour chaque module ; formateur qui en sera chargé, l'évaluation, entre autres ;
- Aperçu sur les outils et supports de formation et d'animation qui seront utilisés par les formateurs ;
- Aperçu sur la démarche de production du contenu digital (vidéos) pour l'alimentation de la plateforme digitale en matière de parentalité positive avec tableau affectant les formateurs aux différents modules proposés ;



- Présentation détaillée de l'équipe mobilisée par le prestataire pour les deux composantes : formation directe des associations et
- Production du contenu digital sous forme de modules e-learning et de vidéos, avec présentation des CV et attestations de référence.

5. PROFILS RECHERCHES :

Le bureau d'étude doit proposer une équipe d'experts multidisciplinaires, nationaux et/ou internationaux, conduite par un(e) chef (fe) de mission.

Les expert(e)s chargé(e)s de cette consultation doivent accepter d'être enregistrés pour la production du contenu de la formation digitale sous forme de vidéos ;

L'équipe des experts doit être accompagnée d'un profil spécialisé dans le développement du contenu de la formation digitale, avec présentation de son CV et ses attestations de référence.

- **Le Chef(fe) de mission** : doit avoir une formation universitaire (Minimum Bac+5) en sciences sociales, sociologie, psychologie sociale, sciences de l'éducation, ou psychologie, ou psycho-sociologie, Thérapie conjugale et familiale, psychothérapie, sciences du comportement. Avec une expérience confirmée dans les domaines en lien avec le sujet de formation, d'au moins 5 ans notamment dans le domaine de la formation. L'expérience en matière de la parentalité positive ou guidance familiale, ou d'appui aux familles/enfance serait un atout. Une certification nationale ou internationale dans le domaine de la parentalité positive est également un important atout.

Rôle :

- Coordonner et communiquer avec le comité de suivi de la consultation désigné par le Ministère et son partenaire d'appui (UNICEF) ;
 - Gérer l'équipe de la mission ;
 - Suivi des différentes étapes de la réalisation de la mission et assurer la qualité des livrables
- **Les profils proposés comme formateurs/trices (2 personnes)**: doivent avoir une formation universitaire (Minimum Bac+5) en science sociale ou psychologie, ou psycho-sociologie, ou thérapie conjugal et familiale, ou psychothérapie, ou sciences du comportement, avec une expérience d'au moins 5 ans dans l'animation des formations en lien avec le sujet de la prestation.

L'expérience et le profil de chaque formateur proposé doit être conforme avec les modules de formation qu'il va assurer. Une certification nationale ou internationale dans le domaine de la parentalité positive serait un important atout.

- Les profils proposés doivent avoir au moins les compétences suivantes :
 - Bonne connaissance et expérience prouvées dans le domaine en lien avec la parentalité positive, des droits de l'enfant et de la famille. ;
 - Connaissance de l'environnement juridique et des politiques sociales et catégoriels en lien avec le sujet, notamment des problématiques de la protection de l'enfance, de la famille et de la promotion de la parentalité au Maroc avec capacité de capitaliser sur Les formations et les **outils déjà développés par le Ministère** et l'Unicef dans ce domaine
 - Maîtrise de l'ingénierie de la formation et des techniques l'animation ;
 - Capacité de communication et de rédaction en arabe et/ou en français ;
 - Il est exigé en outre de l'ensemble des membres de l'équipe le respect de la diversité culturelle, du genre et des droits de l'homme ainsi qu'une maîtrise de l'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel, power point...).

Rôle :

- Préparer le contenu des modules en collaboration avec le chef de mission
- Assurer l'animation des sessions de formation ;
- Collaborer avec l'équipe chargée du développement des modules e-learning et vidéos de formation

Les profils proposés pour le développement des modules e-learning et vidéos afférentes sont les suivants

- **Un concepteur pédagogique du Digital Learning :**
 - Diplôme supérieur (Niveau Master minimum) en Sciences de l'Education, Sciences humaines, Management, en Economie ou en Droit.
 - Cinq (05) années d'expérience dans la conception pédagogique de modules e-learning et de Vidéo de formation

Rôle :



- Concevoir et structurer les contenus des modules de formation et des vidéos avec les formateurs : choix des modèles d'apprentissage, scénarisation des modules, conception des supports pédagogiques, test des produits réalisés ;
- Établir les maquettes et les prototypes pédagogiques ;
- Élaborer les procédures qualité pour la production de contenus, l'ergonomie des supports et les modes d'apprentissage ;

- **Un infographiste/Intégrateur E-learning :**

- Diplôme supérieur (Bac+3 minimum) en Infographie, Audiovisuel
- Cinq (05) années d'expérience dans la médiatisation de modules e-learning et de Vidéo de formation
- Maîtrise des logiciels auteurs du e-learning comme Storyline et des outils de design conçus pour réaliser des séquences animées (Adobe Flash, Photoshop, etc.) ;

Rôle :

- Réaliser les activités multimédias (animation, texte, vidéo, narration, son, etc.) du projet en respectant les scénarios, normes techniques et échéanciers ;
 - Rechercher des visuels dans des banques d'images et effectuer les retouches et le montage
 - Accomplir l'assurance qualité et la correction des bugs
- Les modules à produire devant être livrés en format SCORM, intégrés et testés sur la plateforme.
- Des Vidéos en format standard devraient en être tirées pour un usage informationnel sur les réseaux sociaux.

6. SUPERVISION DE LA CONSULTATION :

La consultation sera suivie et supervisée par un comité désigné par le Ministère et son partenaire d'appui(UNICEF). Ce comité veillera au suivi de la consultation et assurera la validation technique des livrables.

7. DUREE, LIVRABLES ET PAIEMENTS

- La présente consultation est estimée à 100 jours, étalée sur 6 mois. Les livrables finaux devront être livrés en langue Arabe ou Française avec traduction en arabe -pour le livrable modules de formation, par voie électronique exploitable (PDF et Word) et en version papier en 2 exemplaires.



- Les modules e-learning et les vidéos correspondantes doivent être fournies en Arabe ou en Français avec sous titrage en arabe et en amazigh, sur un disque dur externe interface USB 3.0 minimum capacité 1To (à fournir en 3 exemplaires).
- Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle après la réception et la validation finale des livrables par le comité de suivi selon le calendrier de facturation suivant :

livrables	Charge estimative	% Paiement
-Note méthodologique de la mission incluant l'offre technique révisée à la lumière des réunions de cadrage	5j	10%
Les Modules de formation en Ar ou en français	20 jours	20%
- Rapport des sessions de formation dans les trois régions avec synthèse des fiches d'évaluation de la formation	50j	40%
- Modules e-learning sous format Scorm avec sous titrage en amazigh dont version en Vidéo	20j	20%
- Rapport global de la mission	5 j	10%

8. DOSSIER DE SOUMISSION

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- La méthodologie pour la réalisation de l'ensemble de la mission détaillée action par action avec tableau d'affectation des formateurs aux différents profils ;
- Le planning de la réalisation de la mission ;
- Les CV actualisés de chaque membre de l'équipe proposée
- Les attestations de référence

L'offre financière

Le soumissionnaire devra fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (coûts journaliers ; frais de déplacement etc.)



9. METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OFFRES

Évaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse et sa correspondance globale aux exigences de TDR	20
Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de l'approche proposée	25
Qualité du plan de travail proposé	15
Profil de l'équipe (40 points)	
Pertinence des profils et des expériences de l'équipe chargée d'exécuter la mission	25
La qualité des expériences précédentes de l'équipe Avec 2 attestations de référence de chaque profil	15
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

Évaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition du dit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)	
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)	100
EVALUATION FINANCIERE - Total des Points	100

Évaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :



Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre, selon la répartition suivante :

St = 70% de la note globale

Sf = 30% de la note globale.

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

10. SOUMISSION

Cette consultation est ouverte aux bureaux d'études et de consulting nationaux ou internationaux.

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres en format électronique **exclusivement** à l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org **au plus tard le 27 juillet 2023 avant midi (GMT+1)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **Appel d'offre LRPS-2023-9183965 Formation des acteurs associatifs en matière de parentalité positive** ».

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique doivent être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La proposition technique et la proposition financière doivent être envoyées sous forme de fichiers séparés et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Benyounes Moh à l'adresse e-mail : bmoh@unicef.org

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Bureau du Maroc

N°1, Bloc I, 4^{ème} étage, secteur 28 au bâtiment Espace les Patios- Hay Riad- Rabat